

Encadrement et formation des formateurs

Quels plans stratégiques pour le Centre de perfectionnement pédagogique ?

I.M.M.

Libreville/Gabon

Le directeur général, Maurice Tsoumbou, et ses collaborateurs viennent de mener une réflexion visant à sortir de sa torpeur cet organe technique du ministère de l'Éducation nationale.

LE Centre de perfectionnement pédagogique (CPP) est une structure technique du ministère de l'Éducation nationale animée par des fonctionnaires chevronnés en matière d'encadrement et de formation des enseignants. Il a pour missions, d'une part, de préparer les dossiers techniques (modules) à soumettre aux for-



Photo : IMM

Photo de famille à l'issue des travaux.

mateurs et, d'autre part, d'assurer, en collaboration avec les administrations scolaires compétentes, l'organisation des sessions de formation continue des différents corps d'administra-

tion et d'enseignement en activité à l'Éducation nationale.

L'action du CPP n'est cependant pas perceptible sur le terrain, où elle est vivement attendue par les ensei-

gnants, notamment dans le pré-primaire, le primaire et le secondaire. Mais le directeur général de cette structure pédagogique, Maurice Tsoumbou, affiche sa ferme volonté de changer la donne au cours de cette année académique. Avec ses collaborateurs, à leur siège de Neuf-étages, ils ont dernièrement défini des stratégies pratiques, via l'élaboration d'un plan d'actions annuelles de formation continue des enseignants de tous les niveaux. L'amélioration des résultats scolaires des élèves tant souhaitée par tous passerait, selon lui, par le perfectionnement des instituteurs et professeurs.

À cet effet, l'inspecteur Maurice Tsoumbou sollicite de sa tutelle une attention particulière, le CPP étant

considéré par lui comme le parent pauvre des organes techniques du ministère de l'Éducation nationale. A en juger par le dénuement auquel l'entité de Libreville est confinée. De même que celles de Mouila et d'Oyem. Insuffisance des ressources

humaines, financières, matérielles et logistiques, voilà les facteurs qui entraveraient l'action des CPP dans notre pays, notamment dans la formation continue des personnels enseignant et administratif des établissements scolaires.

Agenda

Florentin Moussavou reçoit les syndicats de l'Éducation nationale

AUJOURD'HUI, à 15 heures, le ministre de l'Éducation nationale et de l'Éducation civique, Florentin Moussavou reçoit, en séance de travail, tous les syndicats de l'éducation nationale, à raison de trois représentants par syndicat. Depuis le 31 octobre dernier, date officielle de la rentrée scolaire 2016-2017, l'école gabonaise vit au rythme des menaces et des grèves. La rencontre de cet après-midi sera, à coup sûr, l'occasion d'élaguer les aspérités et de parvenir, pourquoi pas, à un modus vivendi.